

Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation

Déclaration du groupe CFE-CGC

Le groupe CFE-CGC tient à féliciter la commission et son rapporteur Didier Cardinal pour la qualité des échanges et le travail accompli. Notre groupe salue également la contribution de la délégation Outre-mer qui rappelle les spécificités des territoires ultramarins en matière de rénovation des bâtiments.

Pour la CFE-CGC, la lutte contre la précarité énergétique et l'accès à un logement digne pour tous constitue une priorité absolue. Pour atteindre les objectifs ambitieux de rénovation, et pour éviter des effondrements tragiques du fait du mauvais état général du parc immobilier existant, il devient nécessaire de massifier les travaux de rénovation, notamment énergétique.

Ainsi, selon le Commissariat général au développement durable (CGDD), le secteur résidentiel représenterait environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre en 2018, en seconde place, juste derrière le secteur du transport. Il est aussi le second consommateur en énergie, en raison des trop nombreuses passoires énergétiques existantes.

Il est donc devenu essentiel de mieux accompagner les ménages dans la rénovation de leurs logements pour réduire leurs dépenses énergétiques et pour vivre dans des conditions sûres et décentes. La mise en œuvre d'un plan global de rénovation permettrait de répondre à l'urgence climatique et de générer de l'emploi non délocalisable. Aussi, des mesures incitatives à destination des ménages doivent être mises en place dès aujourd'hui. Par conséquent, notre groupe soutient la préconisation 12 qui appelle à renforcer significativement le forfait accordé pour une rénovation globale, pour sortir de la rénovation par « gestes ».

Notre groupe apporte également son soutien à la préconisation 8 qui appelle à renforcer l'attractivité des métiers contribuant à la rénovation et à la réhabilitation, pour inciter les jeunes et les femmes à s'orienter dans ces filières. L'intensification du dialogue social, l'amélioration des rémunérations et des conditions d'emplois et de travail seront les clefs du développement d'une politique ambitieuse de rénovation.

Enfin, l'amplification des actions de communication, de pédagogie et de formation permettront de relever ce défi climatique et environnemental. Dans cette optique, la préconisation 9 s'attache à réunir autour de la table l'ensemble des acteurs concernés par la rénovation des bâtiments. Ce ne sera qu'ensemble que nous parviendrons à relever le défi d'un bâtiment digne, plus durable et à faible consommation d'énergie. Notre groupe appelle par ailleurs à sortir du système de subventions par chèques énergie favorable aux énergies fossiles et de promouvoir les changements de comportements vers les énergies décarbonées et durables.

Pour conclure, notre groupe souhaite insister sur le fait que sans investissement massif, l'ambition portée par cet avis restera vaine.

Notre groupe CFE-CGC a donné un avis favorable à cet avis.